

Concertation pour l'élaboration d'une nouvelle charte
et d'une nouvelle géographie des Conseils de Quartier (CQ)

Compte-rendu
Atelier 2
Composition & renouvellement

25 novembre 2020

SOMMAIRE

Modalités de l'atelier et chiffres clés.....p. 02

Synthèse des temps d'échanges et résultats des sondages.....p. 05

Proposition à l'issue de l'atelier.....p. 10

Modalités de l'atelier et chiffres clés

Rappel des objectifs

- Réfléchir collectivement à la composition des CQ et aux modalités de renouvellement
- Exprimer vos préférences en la matière

Déroulé de l'atelier 2

19h00	Introduction 1 Qui est là ce soir ? Synthèse de l'atelier 1	<i>Sondage Zoom</i> <i>Intervention des élus référents</i>
19h15	Point d'information et partage d'expériences 2 Paris Centre aujourd'hui : dynamiques sociales et urbaines Pour mémoire : les chartes actuelles des arrondissements de Paris Centre Pour aller plus loin : à l'échelle de Paris, et d'ailleurs	 <i>Présentations APUR, Rouge Vif et coordinateurs des CQ</i>
19h45	Temps d'échanges et réflexion 3 Rappel des propositions formulées en 2018-2019 Une première proposition du groupe de travail composé de représentants des 4 arrondissements Quelle composition des CQ ? Quelles modalités de renouvellement / désignation?	 <i>Présentation / éclairage par le groupe de travail composé de représentants des 4 arrondissements</i>  <i>Débats animés par Rouge Vif</i>
21h00	Conclusion de la rencontre 4	5

Modalités de l'atelier et chiffres clés

Chiffres clés

Résultats de l'activité ZOOM « Qui est là ce soir ? »
(45 participants ont répondu)



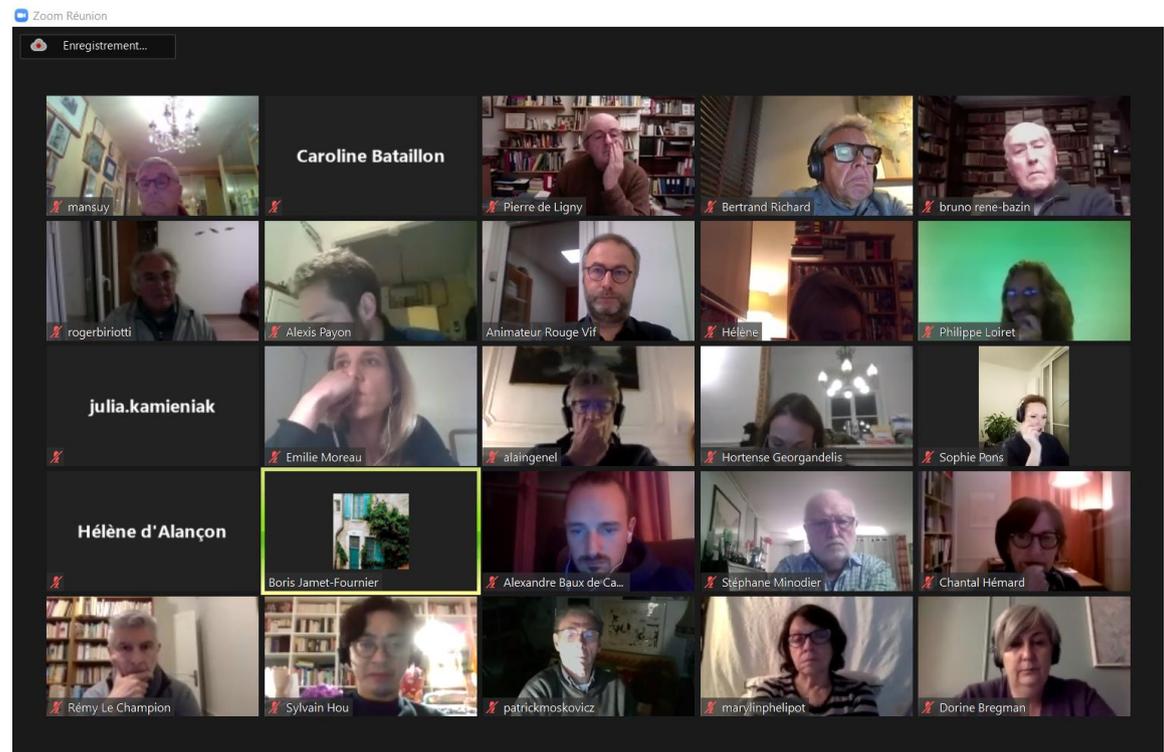
62 participants connectés

13 participants présents pour la première fois en atelier

71% des participants étaient présents à la première réunion de concertation, le 10 novembre

76% sont membres de conseils de quartier

84% des participants ont déjà participé à une réunion de conseils de quartier

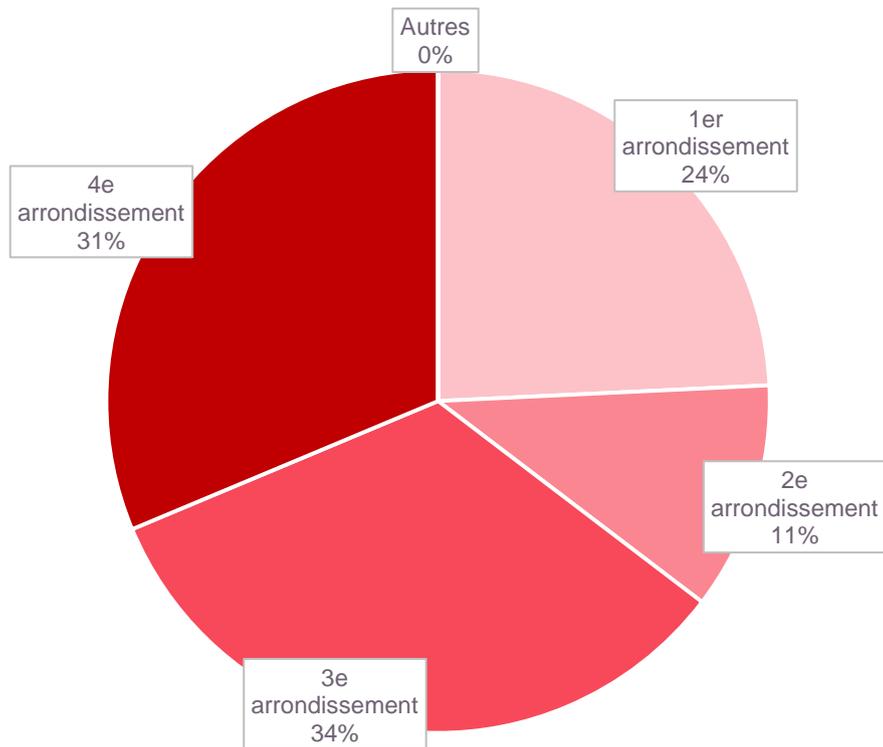


Modalités de l'atelier et chiffres clés

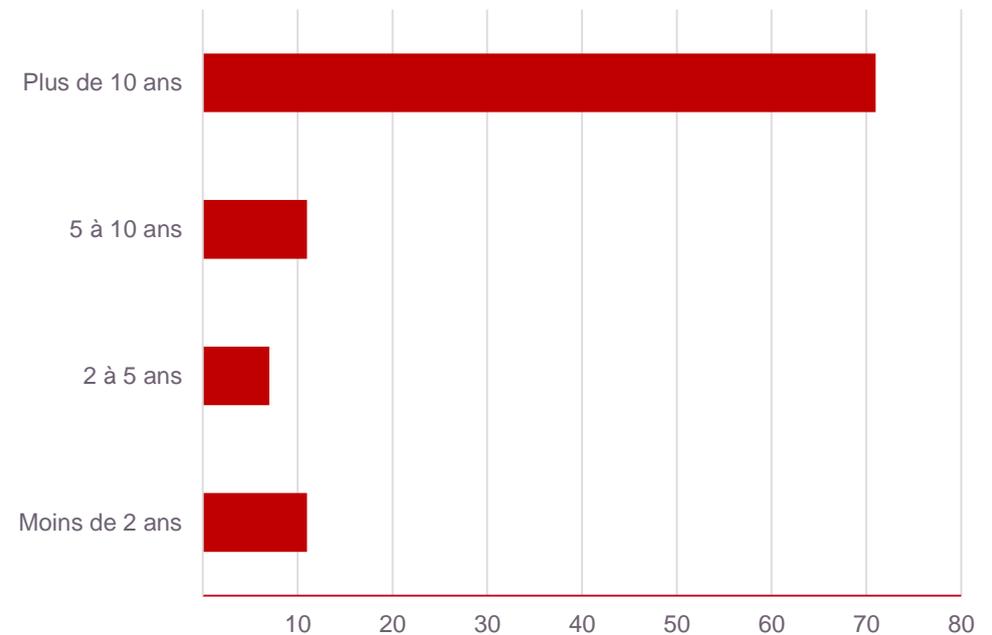
Activité « Qui est là ce soir ? » - résultats du sondage ZOOM

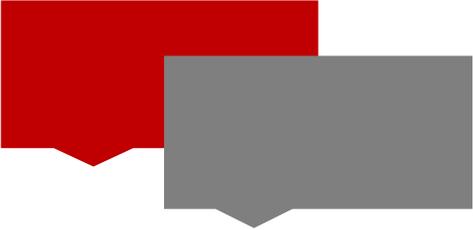
A noter : 45 participants ont répondu à l'activité

Dans quels arrondissements vivent les participants de l'atelier 2 ?



Depuis combien de temps habitez-vous dans votre arrondissement (en pourcentage) ?





Synthèse du premier temps d'échanges

(à l'issue du temps d'information
et partage d'expériences)

Synthèse des échanges au sujet de la représentativité des conseils de quartier (CQ)

Les premiers échanges de l'atelier ont porté sur la représentativité des CQ. Celle-ci reste en général limitée, notamment en ce qui concerne les participants et conseillers qui forment le « noyau dur » des CQ. Selon les rares études disponibles sur les conseils de quartier à Paris et la fréquentation constatée lors des précédents ateliers en 2018-2019, les conseillers de quartier seraient majoritairement âgés de plus de 60 ans, retraités avec beaucoup de temps libre et résidents de leur arrondissement depuis de nombreuses années. Deux personnes dans le fil de discussion ont conforté cette idée.

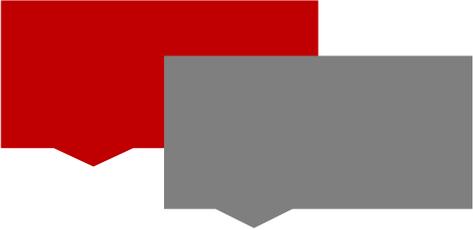
Une participante, présidente du CQ « des Iles », a toutefois tenu à nuancer ce constat, en avançant que le CQ qu'elle préside attire des participants de tous âges, grâce à un ordre du jour varié qui permet d'intéresser tous les profils.

Une autre participante, du « CQ Enfants Rouges », a expliqué que le CQ dont elle fait partie manque de représentativité au niveau du genre, car il serait composé de femmes uniquement.

Synthèse des échanges au sujet du tirage au sort

Les participants se sont interrogés sur l'efficacité du tirage au sort pour venir palier ces problématiques de représentativité au sein des CQ. Le tirage au sort semble permettre de faire venir des profils plus divers et représentatifs qui n'auraient pas l'idée de s'engager spontanément, mais il est constaté que la part des personnes tirées au sort décidant de s'engager est limitée (de l'ordre de 2% dans le 4^e arrondissement) et ces participants s'investissent en réalité peu sur le long terme.

Le tirage au sort permettrait, cependant, d'informer des personnes tirées au sort sur l'existence des CQ et sur la possibilité de s'investir dans des démarches de participation citoyenne.

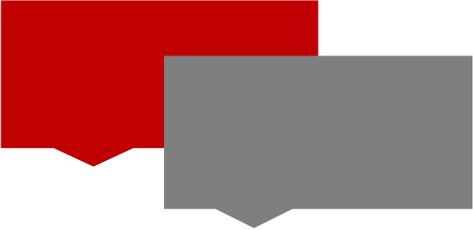


Synthèse du premier temps d'échanges

(à l'issue du temps d'information
et partage d'expériences)

Synthèse des prises de position au sujet du fonctionnement des CQ et du recrutement/la mobilisation des participants et conseillers

- Tous les participants qui se sont exprimés considèrent « l'ouverture » des CQ à tous comme une nécessité. Mais il y a débat sur ce qu'est l'ouverture, certains y voyant le principe de ne pas restreindre la participation, dans un contexte d'engagement civique déjà limité, d'autres y voyant un enjeu de représentativité.
- Certains participants souhaitent étendre cette ouverture aux « usagers » des quartiers qui n'en sont pas forcément résidents mais peuvent y exercer leur profession, fréquenter les commerces ou l'espace public. Le groupe de conseillers de quartiers issu des quatre premiers arrondissements qui a élaboré une proposition de charte a proposé dans cet état d'esprit de constituer deux collèges :
 - Le 1^{er} composé de 20 conseillers volontaires et 10 tirés au sort
 - Un 2nd composé de personnes qualifiées désignées par la mairie et le 1^{er} collège. Il pourrait s'agir de représentants d'association ou « de personnes avec un regard différent (commerçants, associations de parents d'élèves, etc.) ».
- D'autres participants ont exprimé leur réticence vis-à-vis d'un système par collèges, considérant que cette formule compliquerait/verrouillerait le fonctionnement des CQ et dissuaderait l'arrivée de nouveaux conseillers/participants aux CQ. La segmentation des membres pour chercher la diversité aboutirait à empêcher l'investissement de ceux qui le souhaitent, alors qu'ils ne sont déjà par nombreux.
- Enfin, certains émettent des doutes sur la capacité de mobilisation des usagers du quartier, qui serait trop complexe parce que beaucoup ne font que passer dans Paris Centre, voire peu souhaitable, à l'exception des commerçants.



Résultats de la première partie du sondage* sur la composition des CQ

1. En vue de la composition des conseils de quartiers, quel est le format de participation qui a votre préférence ?

- Un système ouvert, chacun pouvant participer après s'être inscrit comme membre : **40%**
- Un système par collèges, dont le nombre de membres est limité, pour assurer la diversité des points de vue : **60%**

2. Selon vous, en cas de recours à un système par collèges, quel format vous semble préférable ?

- Deux collèges, avec un collège ouvert à tous et un collège de personnes désignées (personnalités, qualifiées, associations...) : **50%**
- Trois collèges avec un collège habitants ouvert, un collège personnalités qualifiées, un collège associations : **25%**
- Trois collèges avec un collège habitants "fermé", un collège personnalités qualifiées, un collège associations : **5%**
- Une autre formule : **20%**

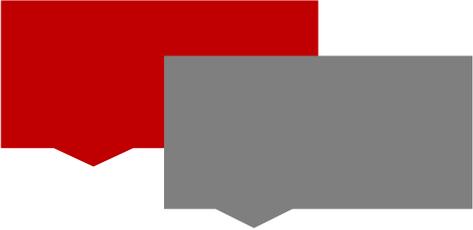
3. Combien de personnes doit compter au maximum un conseil de quartier ?

- Une trentaine : **45%**
- Une quarantaine : **20%**
- Une cinquantaine : **8%**
- Une soixantaine : **0%**
- Pas de limite : **28%**

4. Parmi les critères suivants, quels sont ceux qui vous semblent devoir être inclus dans la composition des conseils de quartier ? (plusieurs réponses possibles)

- Parité hommes femmes : **83%**
- Tranches d'âge : **80%**
- Ancienneté de résidence : **10%**
- Autres : **25%**

*Résultats sur une quarantaine de participants



Synthèse du deuxième temps d'échanges (à l'issue du premier sondage)

Synthèse de la première partie du sondage

- Une majorité de participants (60%) s'est exprimée en faveur d'un système par collègues. Le format avec deux collègues a été nettement préféré (50%) : un ouvert à tous et un composé de personnes désignées.
- Les conseils de quartier devraient inclure un critère de genre (83% des participants pour la parité femmes/hommes) et d'âge (80%) dans leur composition pour viser une meilleure représentativité.
- La taille « optimale » d'un conseil de quartier semble être d'une trentaine de conseillers (45% d'avis favorables). Cela étant, près d'un tiers des participants considère qu'il ne faut pas limiter le nombre de conseillers. Cette question relève une ambiguïté entre le nombre de personnes « idéal » pour bien travailler et échanger, et la taille réelle des conseils, tenant compte de l'absentéisme et de l'engagement dans le durée des personnes.

Synthèse des prises de position au sujet du fonctionnement des CQ et du recrutement/la mobilisation des participants et conseillers

- Certains participants ont à nouveau exprimé leur opposition à un système par collègues, trop complexe et démobilisateur. Ils craignent, notamment, un cloisonnement de la participation et la création d'un collège composé de conseillers désignés qui se sentiraient plus légitimes que les conseillers volontaires ou tirés au sort.
- D'autres participants considèrent que 2 collègues seraient raisonnables, sans trop de complexité, et que cette formule ne créerait pas de « fermeture ». Ils souhaiteraient que les conseillers soient recrutés pour une part sur la base du volontariat et pour une autre part par tirage au sort. Cela permettrait de constituer un noyau dur de personnes investies, avec une certaine diversité.
- En ce qui concerne les participants non-conseillers, ceux-ci pourraient librement assister aux réunions des CQ, de manière occasionnelle ou régulière.
- Un commerçant présent à la réunion souhaiterait que les commerçants soient représentés car ils pourraient apporter une expertise d'usage forte au sein des CQ. Il a expliqué que, par manque de représentativité au sein des instances participatives, des décisions pouvaient être prises allant à l'encontre des intérêts de la population et de certains petits commerces.
- Un participant a réitéré la proposition d'inclure des non-habitants au sein des conseils de quartier, notamment les personnes qui « pratiquent le quartier au quotidien ». Une participante considère que cela serait possible avec les commerçants mais très difficile à mettre en œuvre avec des personnes traversant simplement le quartier, sans attaches professionnelles ou résidentielles.

Résultats de la 2^{ème} partie du sondage sur la désignation et le renouvellement des CQ et synthèse

1. Parmi ces deux modes, quel est celui qui a votre préférence pour recruter les conseillers de quartier ?

Sur la base du volontariat (pas de sélection) : **89%**

Sur la base d'un tirage au sort au sein d'un fichier, garantissant une certaine diversité (listes électorales, compteurs EDF...) : **11%**

2. Si le principe du volontariat était retenu, dans un système limitant le nombre de membres, faut-il privilégier :

Le principe du « premier arrivé » (par ordre d'arrivée des candidatures) : **32%**

Le tirage au sort au sein des candidatures reçues : **68%**

3. Selon vous, combien de temps doit durer le mandat des conseillers de quartier ?

La même durée que le mandat municipal (6 ans) : **19%**

Un demi-mandat (3 ans) : **49%**

Un tiers de mandat (2 ans) : **32%**

4. Etes-vous pour la participation des non-habitants ?

Oui : **73%**

Non : **27%**

Synthèse de la deuxième partie du sondage

- Une majorité de participants (**89%**) s'est exprimée en faveur d'un recrutement des conseillers de quartier sur la base du volontariat, avec, si le nombre de membres devait être limité par la charte, un tirage au sort parmi les volontaires (**68%**) plutôt que de privilégier l'ordre d'arrivée des candidatures. (**32%**).
- La moitié des participants (**49%**) ont estimé que la durée du mandat des conseillers devrait durer 3 ans, un tiers deux ans.
- La participation des non-habitants a été plébiscitée par **73%** des participants.

Synthèse de la deuxième partie des échanges

- La réunion touchant à sa fin, les participants n'ont pas réagi formellement aux résultats de ce deuxième sondage, trois personnes souhaitant réaffirmer les positions qu'ils avaient déjà indiqué précédemment.

PROCHAINES ECHEANCES

